

D'où il résulte qu'en présence de Jésus exposé sur nos autels, ce qui nous est d'abord et surtout demandé, c'est de faire un acte de foi à la parole divine et à l'enseignement de l'Eglise. L'occasion même de cet acte de foi nécessaire, c'est la vision de l'hostie, vision qui par elle-même ne nous fait percevoir qu'une apparence. Et voilà que dans notre âme animée par la foi, une merveilleuse réaction se produit.

Seigneur Jésus, je vois cette hostie, mais je crois de toute mon âme que vous êtes là réellement et substantiellement: votre corps, votre sang, votre âme et votre divinité!

Demain, ô Jésus, je toucherai cette hostie à la sainte messe, je la recevrai dans la communion, mais ce n'est ni le toucher ni le goût qui me feront vous rencontrer; c'est ma foi, ma foi profonde, ma foi ardente fondée sur votre parole, garantie par l'Eglise, accompagnée de tant de grâces! Je crois, je crois!

Dès lors on peut dire qu'il se produit dans l'âme de l'adorateur eucharistique quelque chose de ce qui se passait dans l'âme des bergers et des Mages. Ils ne voyaient qu'un pauvre enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche: la foi leur faisait adorer Dieu et ils lui offraient des présents! Ainsi encore lorsque beaucoup hésitaient sur ce qu'on devait penser de Jésus, saint Pierre qui comme les autres ne pouvait considérer en lui qu'un homme de sa race, un ouvrier et fils d'ouvrier, s'écriait animé par la foi: Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant! (*Math.* xvi, 16). Ainsi enfin, après la Résurrection, les saints Pères font honneur à saint Thomas du bel acte de foi qu'il accomplit lorsque, prosterné aux pieds de Jésus, qui ne lui apparaissait que dans l'état humain, il prononce cet hommage admirable: Mon Seigneur et mon Dieu! (Jean xxii, 28).

L'Exposition solennelle du Saint Sacrement oblige suavement et fortement les chrétiens qui en sont les témoins à faire un acte de foi en la présence réelle. Nous pouvons bien nous rappeler à ce propos ce que le Concile de Trente dit de la foi qui est: "le fondement, la racine, le principe de toute la justification." (Sess. vi, ch. 8).